



DOSSIER > P. 11 à 16

La CJM

La Cité de la Jeunesse
et des Métiers à Bressuire

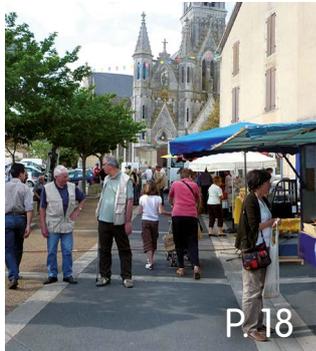
#ESPACE
JEUNESSE



P. 10



P. 16-17



P. 18



P. 19



P. 22

Sommaire

- 4-5 Retour en images
- 6-7 L'actu en bref
- 8-9 **Prévention et valorisation des déchets**
À quoi sert la TEOMi?
Incivilités : dépôt sauvage interdit
- 10 **Économie**
Le Job Dating
- 11 > 15 **DOSSIER**
La CJM, Cité de la Jeunesse et des Métiers
Ouverture le 1^{er} septembre, quartier de la gare à Bressuire
- 16-17 **Transport et accessibilité**
Pôle d'échanges multimodal à Bressuire
- 18 **Attractivité des centres-bourgs et centres-villes**
- 19 **Destination Bocage Bressuirais**
Offre touristique
- 20-21 **Bibliothèques**
Nouveautés de la rentrée
- 22-23 **Scènes de territoire**
Scène reconnue et saison culturelle

Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00.

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur www.agglo2b.fr et retrouvez-nous sur Facebook et Twitter.



Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184
79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr



Agglomag

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal : Septembre 2021
N° ISSN : 2425-5025
Tirage : 33000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication : Pierre-Yves Marolleau

Rédaction : Services communautaires

Graphisme : Créaprimé

Conception : Direction de la communication

Photos :

Couverture : Association Regard
© Jacques Paquereau
Autres : Agglomération du Bocage Bressuirais (sauf mentions contraires)

Illustrations : Freepik

Impression : Imprimerie Prouteau
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement



La période estivale qui se termine n'a bénéficié ni d'une météo très clémente ni d'un climat ambiant très serein. La pandémie toujours présente nous a obligé à rester vigilants, à limiter nos activités et déplacements et pour la collectivité, à appliquer les mesures décidées au plan gouvernemental comme la nécessité du pass sanitaire pour accéder par exemple aux centres aquatiques, aux bibliothèques et aux musées.

Malgré cette période pour le moins compliquée, l'actualité de l'Agglo est restée chargée cet été. Après l'ouverture réussie (plus de 2 600 visiteurs) du site de l'Abbaye à Mauléon à la mi-juillet (musée, médiathèque et office de tourisme), c'est la Cité de la Jeunesse et des Métiers qui a ouvert ses portes depuis début septembre sur le quartier de la gare de Bressuire. Vous pouvez découvrir en détail dans les pages suivantes, cet équipement innovant et structurant pour notre territoire et nos jeunes en particulier, tout comme le pôle d'échanges multimodal sur le même site en lien avec la direction transports de l'Agglo.

Outre cet important dossier, cet AggloMag de rentrée met à la une le prochain Job Dating du mardi 5 octobre à Bocapole pour aider les demandeurs d'emploi, mais aussi les entreprises du territoire à recruter; sont également présentés les programmes de rentrée (bibliothèques, Scènes de territoire), diverses infos sur le tourisme et l'aménagement du territoire (le PLUI devrait être définitivement adopté début novembre).

Vous découvrirez aussi une information sur les incivilités liées aux points de collecte des déchets, un véritable fléau avant tout pour nos collaborateurs et ceux des mairies qui passent un temps fou à nettoyer les sites souillés. Diverses mesures sont mises en place par les services pour pouvoir limiter ces dépôts sauvages. Mais tout repose d'abord sur le civisme de tous; globalement, les chiffres sont là pour en témoigner, le tonnage des ordures ménagères a fortement diminué (même en tenant compte de celui des dépôts illégaux), preuve qu'une très grande majorité d'entre vous joue le jeu du tri sélectif. Pour la minorité qui ne respecte pas les règles, chacun y va de sa solution: ainsi l'installation de caméras revient souvent sur les réseaux sociaux, mais outre le coût d'achat, d'installation et de maintenance (314 points de collecte sur le territoire), l'exploitation des images n'est pas toujours possible, d'abord pour une question juridique (loi sur la protection des données).

Bonne lecture à vous tous; je vous souhaite un bel automne en espérant un retour à une plus grande sérénité, qui passera par la maîtrise de ce fichu virus.

Pierre-Yves Marolleau
Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Mauléon

Retour en images

Ouverture de l'Abbaye

à Mauléon

L'Abbaye, nouveau pôle culturel et touristique regroupant une médiathèque, un musée et un office de tourisme, a ouvert ses portes le 17 juillet dernier à Mauléon. Déjà plus de 6 000 visiteurs ont découvert cet équipement.



Signature de la Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires, CAF, MSA Poitou et Agglomération du Bocage Bressuirais, pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'action adapté.

Les objectifs communs de développement et de coordination des actions de cette CTG concernent :

- l'accès aux droits et aux services,
- l'accueil des jeunes enfants, des enfants, la jeunesse,
- l'accompagnement des familles en difficulté.

La convention est conclue pour une durée de 5 ans reconductible.



Deux bocains aux jeux Olympiques

Hugo Hay, originaire de Bressuire et Julie Chupin, de Moncoutant-sur-Sèvre ont participé aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo. Bravo à eux pour leur parcours et d'avoir si bien représenté le Bocage Bressuirais !





Pescalis plus accessible

En complément des trottinettes électriques, Pescalis propose désormais la location de "scooters" électriques. Les personnes à mobilité réduite peuvent ainsi faire le tour des étangs aisément et profiter de beaux moments en famille ou entre amis. Une belle initiative menée en partenariat avec l'entreprise Mobily Park.



651 enfants accueillis cet été

651 enfants ont bénéficié des nombreuses activités proposées par les accueils de loisirs gérés en direct par l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Chasse au trésor, piscine, atelier cuisine, sortie vélo... de quoi vivre de nouvelles expériences, se créer de riches souvenirs et apprendre la vie en collectivité.

Programme des prochaines vacances bientôt disponible sur www.agglo2b.fr, rubrique services à la personne.

Séminaire au Puy du Fou pour les hébergeurs du bocage

À l'invitation de l'Office de tourisme, plus de 200 hébergeurs du Bocage Bressuirais étaient réunis au Puy du Fou pour un séminaire consacré à l'accueil des touristes.

Une journée riche en conseils et échanges pour améliorer le lien tissé avec les visiteurs et renforcer notre attractivité.





En bref



Économie

Ouvrir ou moderniser un local commercial anticiper les démarches

Ouvrir ou moderniser un local commercial doit amener à se questionner sur plusieurs points :

- l'identification du commerce dans son environnement,
- l'accueil du public et les normes à respecter,
- l'organisation du quotidien...

Un guide a été édité pour accompagner les entrepreneurs dans cette démarche, leur permettre d'avancer dans leur réflexion et savoir à qui s'adresser pour les différents sujets.



Document à télécharger sur www.agglo2b.fr rubrique "économie"

Plus d'infos : Direction du développement économique
05 49 81 19 00 – économie@agglo2b.fr

Aménagement & habitat

PLUi,

suite de l'enquête publique



L'enquête publique portant sur le projet de **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** du Bocage Bressuirais s'est déroulée du 15 février au 18 mars 2021. 902 observations, interrogations ou propositions du public ont été recueillies dans ce cadre.

La commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions motivées à l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ces pièces sont consultables jusqu'au 18 mars 2022 au siège de l'Agglomération et dans les mairies des communes de Mauléon, Nueil-Les-Aubiers, Argentonay, Cerizay, Moncoutant-sur-Sèvre, La Chapelle Saint-Laurent et L'Absie. Retrouvez également ces documents en téléchargement sur le site www.agglo2b.fr.

Au regard des remarques recueillies depuis son arrêt, des arbitrages sont nécessaires et vont retenir toute l'attention des services et des élus concernés. Le projet de PLUi va donc évoluer. La carte interactive consultable sur www.agglo2b.fr a momentanément été retirée pour cette raison. L'approbation finale du document est prévue en novembre 2021. Le PLUi devrait donc être opposable dès janvier 2022. Des courriers seront adressés aux personnes ayant déposé une observation lors de l'enquête publique.



Déchets

Distribution gratuite de composteurs

Le compostage domestique reste aujourd'hui le moyen le plus facile pour réduire le poids de sa poubelle. Composter à la maison permet de limiter les quantités de déchets à collecter et à traiter, mais surtout de produire soi-même, dans son jardin, un engrais naturel et gratuit qui remplace le terreau en sac.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 18 octobre. Vous y apprendrez toutes les astuces et les techniques pratiques du compostage et pourrez obtenir un composteur gratuitement.

Inscription en ligne sur www.agglo2b.fr



Jeunesse

Forum Mobilité européenne et internationale

Que ce soit pour des études, un stage professionnel ou linguistique, un job ou une mission de volontariat, une expérience à l'étranger est un précieux atout qui enrichit un parcours et développe des compétences.

Bien qu'exaltant, un départ se réfléchit et s'organise. C'est pour cette raison que le service jeunesse de l'Agglomération organise le Forum Mobilité européenne et internationale le **mercredi 13 octobre de 10 h à 16 h** prochain à Bocapole - Bressuire.

Les jeunes trouveront les réponses à leurs questions pour mettre toutes les chances de leur côté : conseils sur la préparation du départ, informations sur le volontariat, le programme Erasmus, de nombreuses offres de stages...

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements : 06 49 60 85 90 - christine.jaquet@agglo2b.fr

Accès sur présentation du pass sanitaire

6^{ème} édition

Forum de la

Mobilité

européenne et internationale

Mercredi 13 octobre
Bocapole - Bressuire



BOCAGE BRESSUIRAIS

Musées

Visites et ateliers gratuits

De septembre à décembre, les musées de l'Agglomération situés à Bressuire et Mauléon proposent des ateliers pour petits et grands.

Imaginez et créez votre sceau, votre bijou traditionnel poitevin, découvrez la projection d'ombres et la peinture sur verre... les propositions sont variées, gratuites et ouvertes à tous.

Détails des ateliers, horaires des visites à retrouver sur le site internet www.agglo2b.fr rubrique culture/musées

Milieus aquatiques

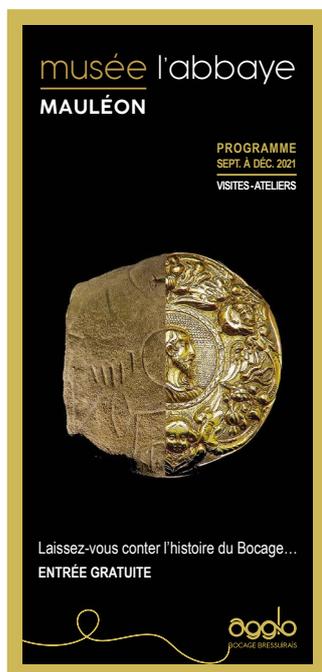
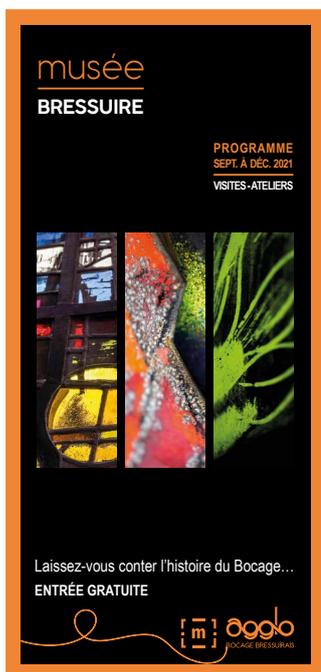
Restauration du Dolo Bressuire

L'Agglomération, en partenariat avec la ville de Bressuire, mène un projet de restauration des milieux aquatiques sur le Dolo au niveau du Boulevard de la rivière à Bressuire.

Le projet consiste à :

- supprimer l'ancienne peupleraie dont les racines impactent la berge et planter 110 arbres plus adaptés, (le bois issu de l'abattage sera valorisé localement comme paillis dans les massifs),
- déplacer le cours d'eau et le faire sillonner dans la prairie pour le rendre plus naturel et fonctionnel pour le milieu aquatique,
- supprimer le barrage du boulevard de la rivière qui bloque le transit de la faune et de la flore,
- améliorer la circulation piétonne par la réhabilitation des sentiers.

Les travaux se poursuivent jusqu'en novembre 2021.





Prévention et valorisation des déchets

À quoi sert la TEOMi?

Le service public de collecte et de traitement des déchets de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est aujourd'hui financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi), à l'instar d'une dizaine de collectivités françaises qui se sont lancées dans le verdissement de la fiscalité des déchets. Explications.

C'est quoi cette TEOMi?

Les collectivités territoriales, comme l'Agglomération, ont la possibilité de financer le service public d'élimination des déchets de deux façons :

- par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) facturable directement aux producteurs de déchets,
- par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) payée par les propriétaires via la Taxe foncière et gérée par les services fiscaux.

Depuis 2012, les collectivités ont la possibilité d'instaurer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative, c'est-à-dire d'inclure une part variable à l'intérieur de la TEOM, permettant de calculer la facture sur la production réelle d'ordures ménagères résiduelles de chaque foyer fiscal. Cette tarification s'inscrit dans une volonté politique d'encourager les comportements responsables : inciter à réduire ses déchets et à mieux les trier.

Moins de déchets collectés et traités, davantage de déchets recyclés... ce sont des coûts maîtrisés dans un environnement préservé.



Comment ça marche?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative est composée :

- **d'une part fixe** calculée à partir d'un taux réduit de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), applicable à la base fiscale de votre logement (déterminée par les services fiscaux).

Elle absorbe une partie des charges fixes du budget de la collectivité : la sortie des camions de collecte, le fonctionnement des déchetteries ou le tri des déchets recyclables.

- **d'une part variable**, dite **incitative** calculée, soit à partir :

- du nombre de bacs d'ordures ménagères présentés à la collecte,
- ou du nombre de dépôts réalisés avec votre carte d'accès dans les conteneurs collectifs d'ordures ménagères.

Elle est directement liée au traitement des ordures ménagères résiduelles.

La TEOMi est transmise en septembre-octobre de chaque année aux propriétaires des logements, sur l'avis de taxe foncière. Les propriétaires la répercutent ensuite à leurs locataires, en fonction de l'utilisation du service. Chaque foyer paie donc un montant différent de TEOMi car les bases fiscales et les productions de déchets sont spécifiques à chacun.



80 % de part fixe

20 % de part variable dite incitative



Part fixe
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
> base fiscale X taux de TEOM

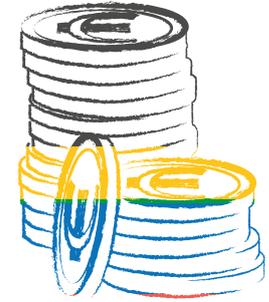


Part variable (incitative)
Production de déchets de l'année précédente
= nombre de levées du bac d'ordure ménagère
ou
= nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.



La TEOMi finance quoi exactement ?

Cette taxe finance le coût des dépenses de collecte et de traitement des déchets, déduction faite des soutiens des éco-organismes comme CITEO et des produits de vente des matériaux.



- 49 %** la collecte et le traitement des ordures ménagères
- 17 %** la collecte et le tri des emballages et papiers
- 1 %** la collecte et le recyclage du verre
- 30 %** le fonctionnement des déchetteries
- 3 %** autres services dont le programme annuel de réduction des déchets

Que coûte le service ?

Sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le coût moyen restant à la charge de la collectivité pour le service public d'élimination des déchets est de 71 € HT par habitant (données 2019).



Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)*, le coût résiduel moyen 2019 de 110 communautés d'agglomérations françaises se situe autour de 108 € HT par habitant, l'Agglomération du Bocage Bressuirais se situe en tête des 25 collectivités de Nouvelle-Aquitaine.

Sources : rencontres nationales des agglomérations 28 juin 2021.

Incivilités

Dépôts illégaux de déchets et comportements inciviques : ça suffit !

Depuis quelques mois, la Direction de la prévention et de la valorisation des déchets constate une hausse des incivilités autour des conteneurs collectifs sur l'ensemble des communes de son territoire.

En 2020, 221 tonnes de déchets ont été ramassées par l'équipe "brigade verte" de l'Agglomération et par les communes lors du nettoyage des abords des points de collecte, soit 3 % des quantités d'ordures ménagères collectées annuellement par le service.

Le Vice-Président en charge de la compétence, Yves Chouteau, a fait de cette question une des priorités de son mandat politique.

En 2021 et 2022, les foyers qui n'utilisent pas leur bac ou leur carte pour le dépôt des ordures ménagères dans les conteneurs collectifs vont être progressivement visités pour un rappel des consignes et des risques encourus en cas de comportements délictuels. Les points de collecte sont également surveillés par moyen vidéo et humain afin d'observer les comportements, faire des rappels de consignes et équiper les foyers de carte si besoin.

Enfin, une grande campagne de communication va être menée à l'automne pour sensibiliser le grand public au respect de notre cadre de vie.



RAPPEL : LE DÉPÔT SAUVAGE EST INTERDIT

Tout dépôt de déchets, même au pied des conteneurs collectifs, est interdit et considéré comme un dépôt sauvage. Il est donc **passible d'une facture de 110 €** pour frais de nettoyage et **d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €**.

Le tri des déchets est obligatoire. Les déchets recyclables (emballages et papiers) doivent être triés. **Tout défaut de tri est passible d'une facture de 45 €.**

Règlement de collecte de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et Art R.632-1 du Code pénal

JOB DATING

DU BOCAGE BRESSUIRAIS

MARDI 5 OCTOBRE 2021 de 14H à 19H
BOCAPOLE BRESSUIRE Halle Nouvelle-Aquitaine

Accès sur présentation du pass sanitaire



www.jobdating.agglo2b.fr

Un évènement pour faciliter les recrutements

Avec 3200 projets de recrutement en 2021 et un faible taux de chômage (5,8 % au 4^{ème} trimestre 2020 [données Pôle Emploi]), les entreprises du Bocage Bressuirais sont constamment à la recherche de talents pour renforcer leurs équipes. Le Job Dating est un moyen de **créer une relation directe entre les entreprises du territoire et les personnes en recherche d'un emploi.**

Fors du succès du Job Dating 2019, et après une année 2020 particulière ayant conduit à organiser un Job Dating uniquement digital, les 3 co-organisateurs, **l'Agglomération du Bocage Bressuirais, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi**, ont décidé de se mobiliser à nouveau en 2021 pour **un Job Dating en présentiel.**

OBJECTIFS

- **faciliter le rapprochement entre employeurs et candidats** par un contact direct le temps d'un après-midi,
- **répondre à la problématique de recrutement** rencontrée par les entreprises du territoire,
- **promouvoir les entreprises locales** et leur savoir-faire, leur donner de la visibilité,
- donner l'opportunité au candidat d'**exposer ses compétences**,
- **faire connaître le territoire** et son offre de services en matière d'emploi et d'accompagnement.

Infos pratiques

Rendez-vous
MARDI 5 OCTOBRE 2021
DE 14 H À 19 H
À BOCAPOLE BRESSUIRE
(Halle Nouvelle-Aquitaine)

GRATUIT et ouvert à tous, ce rendez-vous de l'emploi s'adresse à tout type de public : jeunes diplômés, demandeurs d'emploi, salariés, personnes en reconversion professionnelle...

Les visiteurs sont invités à **venir munis de leur CV** pour rencontrer directement les recruteurs.

L'accès se fera sur **présentation d'un pass sanitaire**. Des tests antigéniques pourront également être réalisés sur place (résultats en 15 minutes).

Pour se préparer
LE SITE INTERNET POUR
ENTREPRISES ET CANDIDATS
www.jobdating.agglo2b.fr



- Réservation d'un stand jusqu'au 20 septembre (uniquement pour les entreprises ayant leur siège social ou un de leur établissement sur le territoire du Bocage Bressuirais).
- Conseils et tutos pour se préparer.



- Visualisation des offres d'emplois.
- Conseils et tutos pour se préparer.

Le jour J
L'ESPACE TERRITOIRE

Vous avez besoin d'un appui pour trouver un emploi ?
Vous êtes convaincu que la qualité de votre cadre de vie contribue aussi à votre épanouissement professionnel ?

Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, au sein de l'Espace Territoire, c'est tout un collectif de partenaires* qui se mobilise pour :

- vous guider dans votre parcours de recherche d'emploi,
- vous faire (re)découvrir les atouts du Bocage Bressuirais.

Cet espace se veut être
un véritable lieu d'échanges.
Venez nous rencontrer !

* L'Agglomération du Bocage Bressuirais, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 79, la Chambre de Commerce et d'Industrie 79, la Chambre d'Agriculture 79, l'ANEFA, le Club des Entreprises du Bocage Bressuirais, le Centre des Jeunes Dirigeants Nord 79, le Groupement d'Employeurs Nord 79, le SR/GED79, Cap Emploi, Pôle Métal 2S.



La CJM

LA CITÉ DE LA JEUNESSE ET DES MÉTIERS

le nouveau lieu pour tous les jeunes du Bocage



Le mot de André GUILLERMIC, Vice-Président en charge de la jeunesse, des sports, de la politique de la ville et de la santé

Améliorer l'accueil, l'information, le conseil de tous les jeunes du territoire, proposer un lieu de rencontres, d'échanges, d'expression, propice à l'émergence de projets collectifs... Tels sont les objectifs de la Cité de la Jeunesse et des Métiers, nouveau lieu imaginé par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, qui a ouvert ses portes le 1^{er} septembre dernier à côté de la gare de Bressuire.

N'hésitez pas en poussant les portes pour vous informer, vous installer, pour travailler ou juste pour vous détendre en attendant le bus. Ce nouvel équipement est le vôtre !



La **Cité de la Jeunesse et des Métiers (CJM)** a ouvert ses portes le 1^{er} septembre, place de la gare à Bressuire. Ce nouvel équipement, dédié aux 11-30 ans, a pour objectif d'être un espace d'accueil, d'information, d'implication et de développement de leur autonomie. Les jeunes pourront s'y retrouver pour attendre leur bus ou se détendre entre amis, mais aussi pour s'informer, y travailler seul ou en groupe.

Un lieu d'information, de conseil où les projets deviennent possibles

Les jeunes du Bocage peuvent se rendre à la CJM **pour leurs recherches** (action locale, logement, santé, travail, transport, voyage...), **pour travailler ou réviser**, pour **s'engager dans des projets locaux** ou encore monter leur propre projet. En autonomie, seuls ou en groupe et/ou avec l'aide de professionnels, ils pourront ainsi trouver des réponses à leurs questions dans tous les domaines qui les concernent.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une demande particulière pour fréquenter ce nouveau lieu, la CJM est aussi **un lieu d'accueil informel** avec du mobilier pour s'installer, avoir un coin où se retrouver entre jeunes, passer du temps dans un environnement agréable.

La Cité de la Jeunesse et des Métiers proposera régulièrement **des animations, des expositions, des concerts...** portés par les différentes structures résidentes ou menés par des collectifs extérieurs que la CJM pourra accompagner en mettant notamment à disposition des espaces (tiers lieu, hall d'accueil avec bar, espace de coworking...).

Ce lieu permet un accueil et un **accompagnement global des jeunes**. Finies les phrases du type "vous êtes encore trop jeune" ou "vous n'avez pas encore assez d'expérience". À la CJM, place aux projets !

Plusieurs **salles de réunions** sont également accessibles aux associations, structures jeunesse et aux jeunes eux-mêmes pour les soutenir dans leurs projets en accord avec la politique jeunesse de l'Agglomération. Le but étant de fédérer des personnes partageant la même envie : animer, dynamiser le territoire.

La Cité de la Jeunesse et des Métiers se veut l'endroit où l'on impulse une dynamique d'animation, de recherche, de réflexion et d'action envers le public jeune.

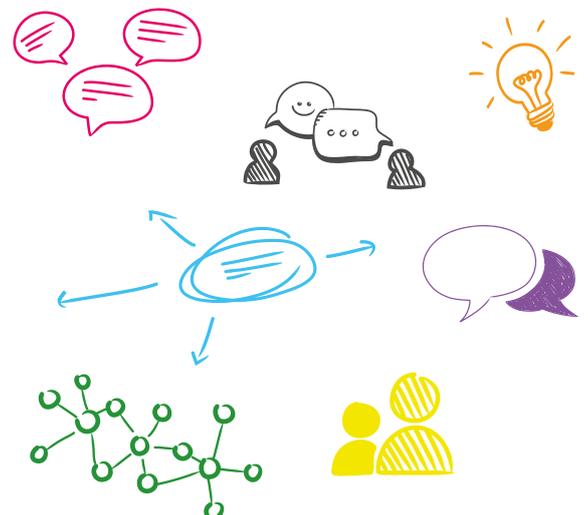
Un lieu POUR et PAR les jeunes

La Cité de la Jeunesse et des Métiers a été pensée pour que les jeunes se l'approprient :

- un hall accueillant, spacieux, lumineux propice à la détente et à la convivialité,
- différents espaces où ils pourront réfléchir, imaginer, créer, toujours accompagnés par un référent jeunesse, le but étant de favoriser l'engagement de jeunes dans l'animation de leur territoire,
- un espace de documentation sur les thèmes qui concernent la vie des jeunes en général et définis par la labellisation Info Jeunes,
- des espaces de travail (co-working).

Les jeunes pourront s'y retrouver pour attendre leur bus ou se détendre entre amis, mais aussi pour y travailler seul ou en groupe.

Des ressources qu'ils souhaitent trouver jusqu'à la création de festival, il leur sera possible d'agir dans tous les domaines qu'ils estiment importants, soutenus par les structures qui gravitent autour et notamment le Service Jeunesse de l'Agglomération.



La CJM : lieu complémentaire des Animateurs Référents Jeunesse

Les Animateurs Référents Jeunesse (ARJ) du territoire vont être en lien direct avec la CJM pour compléter et renforcer leur action sur le terrain. Qu'il s'agisse d'orienter un jeune vers la CJM ou à l'inverse, que la CJM le mette en relation avec les Animateurs Référents Jeunesse de son secteur, les passerelles sont facilitées.

La Cité de la Jeunesse et des Métiers va ainsi soutenir l'action des Animateurs Jeunesse et être force de proposition à l'échelle du territoire. Une oreille attentive pour toutes les actions des jeunes, qu'elles soient mûrement réfléchies ou spontanées, accompagnées ou non. L'objectif est bien de favoriser les projets!

Il existe déjà bon nombre de structures permettant de s'engager et de créer sur le territoire. L'ouverture d'un lieu tel que la CJM permettra notamment de forger des passerelles entre elles et de croiser leurs intérêts.

La Cité de la Jeunesse et des Métiers, projet porté par l'Agglomération du Bocage Bressuirais a bénéficié du soutien de l'État, la CAF, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Ville de Bressuire.



Budget global : 4158989 € HT, dont près de 2 millions supportés par l'Agglomération du Bocage Bressuirais



un grand hall d'accueil
pour se retrouver en toute convivialité

des espaces de travail
individuels ou collectifs
pour s'installer, travailler ou réviser

un espace à penser,
à aménager par les jeunes
pour s'approprier le lieu





Les structures présentes à la **CJM**

Le service jeunesse de l'Agglomération et le Bureau d'Information Jeunesse

Le point Info Jeunes se situe désormais à la CJM. C'est donc dans ce nouveau lieu que vous retrouverez les ressources pour démarrer dans tous les domaines de la vie quotidienne : emploi, projets jeunes, mobilité européenne & internationale, orientation scolaire, stage, formation, santé, logement, vie étudiante sur le Bocage Bressuirais...

Micro-projet jeunes à la CJM : soutenir les initiatives

Ce dispositif encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines. Le soutien apporté sur le plan pédagogique, technique et financier permet d'accompagner les jeunes dans l'émergence et la réalisation effective de leurs projets. Après passage devant un jury, les projets peuvent bénéficier d'un appui financier de la part de l'Agglomération.

TU AS ENTRE 11 ET 30 ANS ?

L'Agglomération a décidé de t'encourager et de valoriser tes idées dans tous les domaines.

TU AS UN PROJET ?

L'Agglo peut t'aider à le réaliser :

- accompagnement à toutes les étapes, soutien pédagogique et technique apporté par un animateur référent jeunesse
- aide de 1 000 € maximum par micro-projet

Le micro-projet doit s'inscrire en dehors du temps et du cadre scolaire et doit faire l'objet d'une demande individuelle ou collective (avec statut associatif). Tu dois être acteur et porteur de ton projet et montrer ta motivation.

Le dépôt d'un dossier est gratuit.

Pour tout renseignement : rendez-vous à la CJM.

05 49 80 48 84 / jeunesse@aglo2b.fr

La Maison de l'Emploi (MDE)

La Maison de l'Emploi intègre ce nouveau lieu et poursuit ses actions menées sur le territoire :

- territoire Zéro Chômeur de longue durée sur la commune de Mauléon,
- argent de poche,
- mobilité internationale,
- Espace Régional d'Information et de Proximité (ERIP),
- chantiers citoyens,
- développement des clauses sociales.

UN PARC MOBILITÉ met à disposition des véhicules (vélos électriques, scooters, voitures), sur prescription et dans le cadre d'un déplacement pour un emploi, une formation ou un stage.

LES ÉVÈNEMENTS

- Le Job Dating, en partenariat avec Pôle Emploi et l'Agglomération du Bocage Bressuirais : le 5 octobre 2021 (voir p.10)
- Le COFEM : le 29 janvier 2022

UN SERVICE MISSION LOCALE à destination des jeunes de 16 à 25 ans pour leur quotidien.

05 49 81 19 20 / accueil@mdebressuirais.fr



Bocage Gâtine Jeunesse (BoGaJe)

L'association a pour vocation la mise en œuvre du programme "Les jeunes s'en mêlent" qui se clôturera définitivement en décembre 2023. Celui-ci, financé dans le cadre du Programme d'Investissement Avenir (PIA), cofinancé par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) porte une politique jeunesse intégrée sur deux territoires ruraux que sont le Bocage et la Gâtine.

Depuis 2016, le programme a permis l'interconnaissance des acteurs, le soutien aux initiatives jeunes par l'accompagnement au montage de projet, et surtout la prise en compte des différents champs d'intervention qui touchent la jeunesse.

05 49 81 36 47 / 06 76 07 44 60 / mbertin@bogaje.fr

CAP Emploi

CAP emploi est un organisme qui assure une mission de service public auprès des personnes en situation de handicap, qu'elles soient demandeurs d'emploi, salariés, agent de la fonction publique ou travailleurs indépendants et auprès des employeurs privés et publics.

L'accompagnement vise l'insertion et le maintien dans l'emploi durable des personnes en situation de handicap. CAP emploi délivre aussi des conseils en évolution professionnelle. Ce service est complémentaire avec le droit commun et les partenaires (AGEFIPH, FIPHFP, Pôle emploi, SIST...), dans un objectif de sécurisation des parcours professionnels. Après un diagnostic approfondi de la situation de la personne et/ou de l'entreprise, CAP emploi met en œuvre un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins exprimés et identifiés.

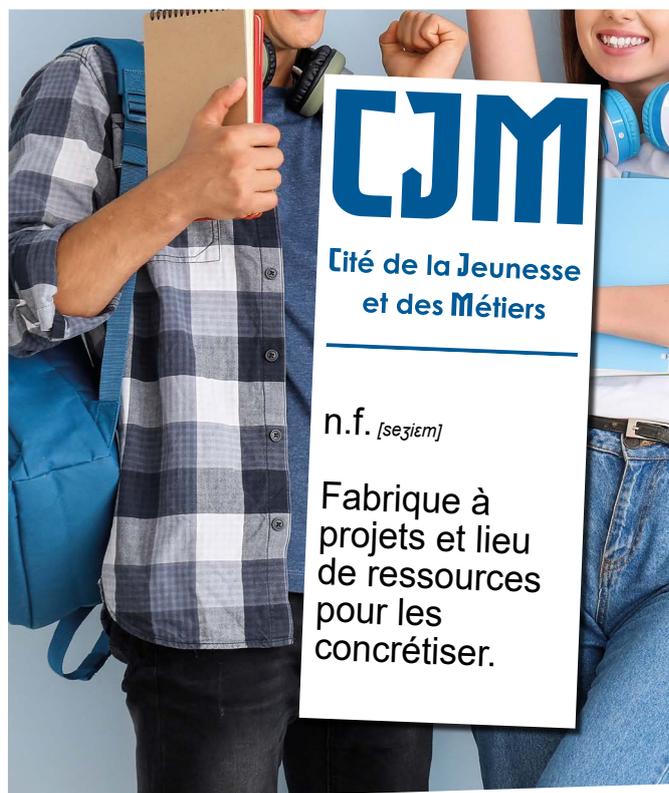
05 49 74 66 09 / capemploi@capemploi79.com

À partir du 1^{er} octobre, permanences de l'Agora-Maison des Adolescents

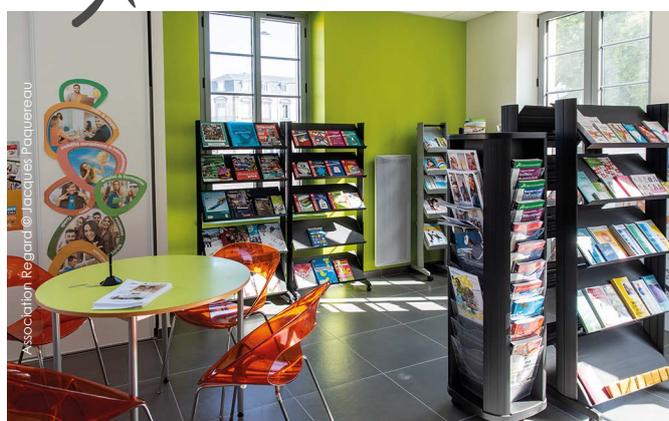
Trois lundis après-midis par mois, la psychologue, l'éducatrice spécialisée et la sage-femme recevront en entretien individuel les jeunes déjà accompagnés à la CJM et qui sont en quête de réponses sur des questions qui les préoccupent : la vie affective et sexuelle, la contraception, les conflits familiaux, les relations amicales, les addictions, la scolarité... Sans tabou, tous les sujets peuvent être abordés en toute confidentialité.

Déjà présente à l'Antenne médico-sociale de Bocapole à Bressuire, l'Agora-MDA (service du Département des Deux-Sèvres) est un centre de planification familiale, de prévention et d'écoute confidentiel et gratuit pour les 11/25 ans. En lien avec un réseau de partenaires, les professionnels de l'Agora-MDA assurent auprès des jeunes ou leur famille un accompagnement médical, psychologique, éducatif, social et juridique.

05 49 28 41 55 / agora@deux-sevres.fr



espace documentaire
des ressources utiles
pour bien démarrer un projet



Horaires d'ouverture de la CJM

- Lundi 12 h - 18 h
- Mardi 8 h 30 - 18 h (sans interruption)
- Mercredi 8 h 30 - 18 h (sans interruption)
- Jeudi 8 h 30 - 18 h (sans interruption)
- Vendredi 8 h 30 - 18 h (sans interruption)

L'accueil de la Maison de l'Emploi / Mission locale est fermé de 12h30 à 13h30.

Il est aussi possible de réserver des salles au-delà de ces horaires (réunion en soirée par exemple).

POUR TOUTE DEMANDE :
jeunesse@agglo2b.fr

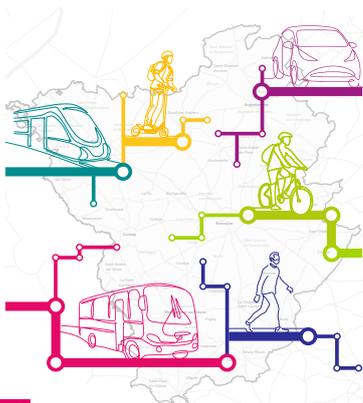
Pôle d'échanges multimodal

Pour mieux se déplacer,
un lieu unique connectant tous les modes de déplacement situé à Bressuire

Le nouveau Pôle d'échanges multimodal situé à la gare à Bressuire est opérationnel depuis fin août. Tour d'horizon de ce lieu incontournable pour les transports collectifs à destination de l'ensemble des habitants du territoire.



- 01 Borne d'informations "transport"
- 02 Arrêt de car "Bd Georges Clémenceau"
- 03 Arrêt de car "Gare SNCF" réseau TRÉMA
- 03' Arrêt de car "Gare SNCF" réseau Nouvelle-Aquitaine
- 04 Escalier et ascenseurs d'accès à la passerelle reliant la place Saint-Jacques à la gare de fret.
- 05 Gare SNCF
- 06 Arrêt de car "Bd du maréchal Foch"
- 07 Garage à vélo sécurisé, réservé aux utilisateurs des transports collectifs afin d'inciter à l'intermodalité. Abonnement annuel gratuit sur inscription auprès de la Direction des Transports au 05 49 80 71 97.



Le guide de la mobilité

Pour répondre aux enjeux de déplacement sur le territoire, l'Agglomération du Bocage Bressuirais travaille avec différents acteurs pour informer et accompagner vers de nouvelles modalités de mobilité afin d'inviter à repenser nos déplacements. Le guide de la mobilité recense les solutions existantes, les outils pour faciliter la mobilité, quelques bonnes pratiques et les aides financières pour valoriser vos déplacements.

Retrouvez le guide en téléchargement sur www.agglo2b.fr rubrique transports et mobilité

Des lignes de cars pour tous

Afin de faciliter les trajets domicile-travail* en car et de favoriser l'utilisation des transports en commun pour aller faire ses courses ou pour ses loisirs, le réseau TRÉMA est accessible à tous les habitants.

26 lignes urbaines et interurbaines desservent l'ensemble du Bocage Bressuirais.

En 2020, environ 300000 voyages ont été réalisés sur l'une des lignes de transport public déployé en Bocage Bressuirais.

Renseignements : Direction des Transports
05 49 80 71 97 / trema@agglo2b.fr



Plan des lignes, horaires...
www.trema.agglo2b.fr

Les lignes régionales sans supplément

Grâce au partenariat mis en place avec la Région, les usagers peuvent désormais utiliser les lignes régionales avec leur titre de transport TRÉMA uniquement pour des déplacements internes au Bocage Bressuirais sans supplément.

* Pour rappel, le Décret n° 2008-1501 du 30 décembre 2008 relatif au remboursement des frais de transport des salariés prévoit la prise en charge par l'employeur de 50 % des frais d'abonnement à un service de transport public.



Tous vos déplacements en Nouvelle-Aquitaine : itinéraires, horaires et infos trafic pour vos déplacements en car, train, co-voiturage et vélo.

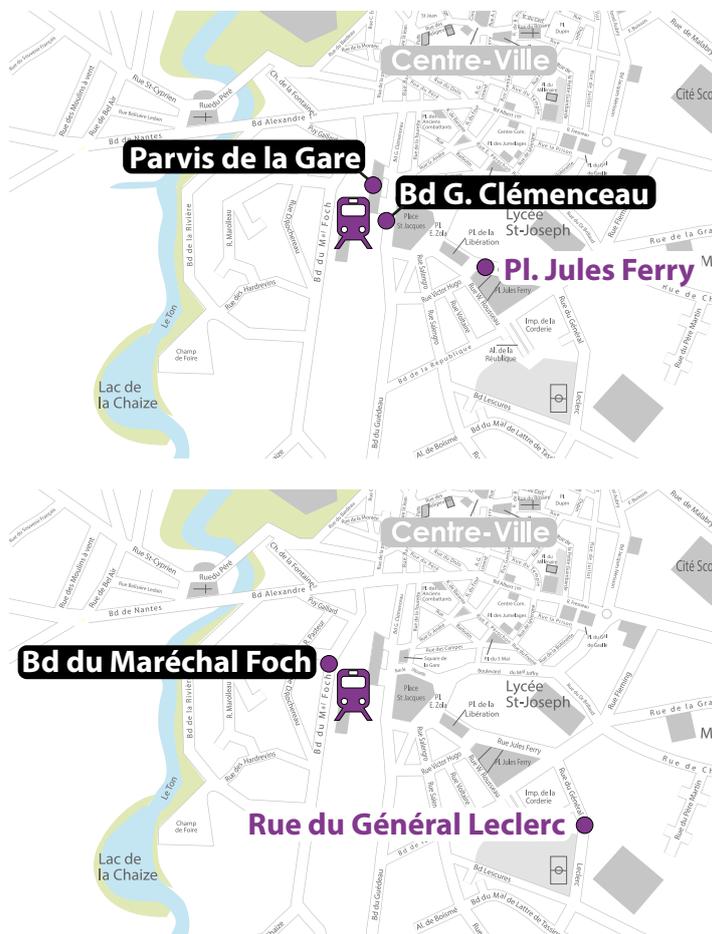
www.modalis.fr

Téléchargez l'application pour Android.



Arrêts dans Bressuire : quelques changements

Le Pôle d'échanges multimodal à la gare à Bressuire étant opérationnel depuis fin août, les arrêts sur la place Jules Ferry et dans la rue du Général Leclerc sont supprimés. Le nouveau fonctionnement des cars est le suivant :



L'ARRÊT "PLACE JULES FERRY" EST DÉPLACÉ SUR LE PARVIS DE LA GARE ET LE LONG DU BOULEVARD CLÉMENCEAU.

Les lignes concernées par l'arrêt sur le parvis de la gare :

- les lignes régulières du réseau TRÉMA (lignes 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8),
- les lignes régionales (lignes 11, 13, 14, 19 et la ligne TER 10 Saumur – La Roche-sur-Yon),
- la ligne 7 du réseau "Aléop" de la Région Pays de Loire.

Les cars scolaires (ouverts au grand public/usagers commerciaux) en dépose le matin et pour la prise en charge le soir et le mercredi midi sont dirigés vers l'arrêt **boulevard Clémenceau**. Quelques précisions pour :

- les lycéens de Saint-Joseph doivent se rendre à pied vers leur établissement,
- les élèves du LEPA des Sicaudières, du LEP de Vinci et de l'IREO-MFR SèvrEurope ont une navette à disposition,
- les internes du CFA de Niort utilisant la ligne régionale 13 le lundi matin et le vendredi après-midi sont aussi concernés par le changement d'arrêt.

L'ARRÊT "RUE DU GÉNÉRAL LECLERC" EST TRANSFÉRÉ À CÔTÉ DE LA GARE DE FRET BOULEVARD DU MARÉCHAL FOCH

pour des changements éventuels de cars venant du Moncoutantais (navettes vers tous les établissements scolaires sauf pour la navette du LEPA des Sicaudières qui est positionnée boulevard Clémenceau).



Attractivité des cœurs de bourg et de ville

De belles dynamiques collectives

Des dynamiques collectives sont enclenchées autour du renforcement de l'attractivité des cœurs de bourg et de ville du Bocage Bressuirais. Zoom sur ces nouveaux dispositifs !

Depuis 2015, l'Agglomération a mis en place le programme intercommunal "cœur de bourg, cœur de vie" qui vise à accompagner et soutenir les démarches de **redynamisation des centres anciens**, au côté des communes du territoire.

Sur ces bases, différentes actions ont déjà été mises en place autour de 4 piliers qui constituent l'attractivité des cœurs de bourg et de ville :

- habitat et cadre de vie,
- économie et services,
- mobilité et déplacement,
- patrimoine et tourisme.

Au-delà de la mise en place **d'aides financières** et de **conseils à la rénovation** de logements, de commerces..., l'Agglomération apporte également un **appui technique aux projets communaux** de revitalisation et est partenaire du programme Action Cœur de ville porté par la ville de Bressuire.

Parallèlement, elle anime et coordonne des démarches collectives notamment dans le cadre de dispositifs mis en place par l'État et la Région.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE AUTOUR DE LA REVITALISATION DES PETITS ET MOYENS PÔLES URBAINS

Après une candidature collective, l'Agglomération et **6 pôles urbains du territoire** (Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers et Argentonay) ont été retenus en 2020. Une convention de partenariat a ainsi été signée avec la Région, l'Agglomération et les 6 communes en janvier 2021.



PROGRAMME «PETITES VILLES DE DEMAIN» DE L'ÉTAT

Depuis décembre 2020, les communes d'Argentonay, Cerizay, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers sont lauréates de ce programme lancé par l'État à l'automne 2020. La convention d'adhésion sera signée prochainement entre l'État, l'Agglomération et les **5 communes retenues**.

Ces dispositifs permettent de bénéficier d'appuis financiers de la Région, de l'État et de partenaires tels qu'Action Logement ou la Banque des territoires; ainsi qu'à terme de disposer d'outils fiscaux et financiers pour des privés souhaitant **investir dans ces cœurs de ville**.

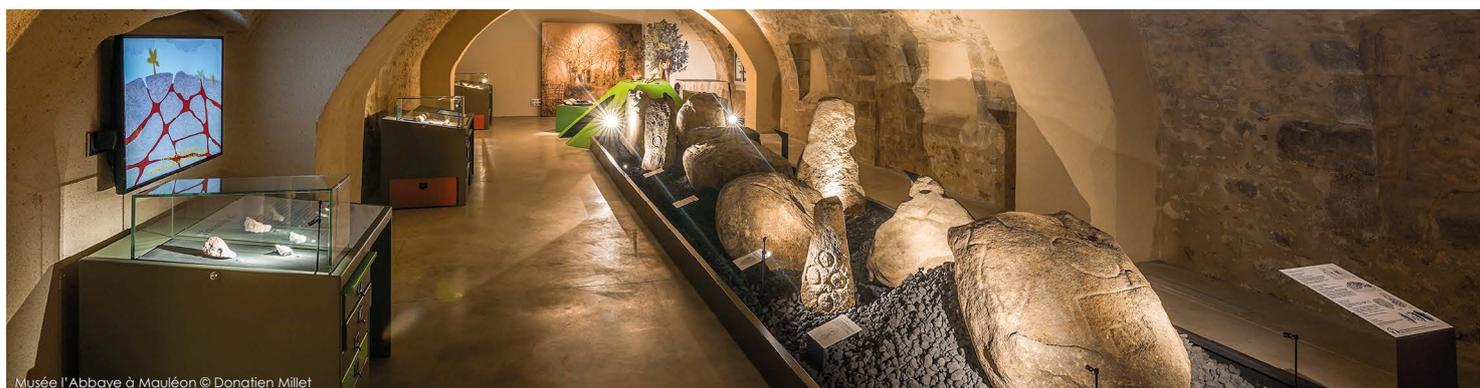
Pour en savoir plus :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/operation-de-revitalisation-de-territoire-ort>





L'offre touristique se développe



Musée l'Abbaye à Mauléon © Donatien Millet

Dans la continuité du développement de l'offre d'hébergements sur le territoire durant le précédent mandat, l'Office de Tourisme va accentuer ses actions en faveur d'une **diversification des activités touristiques** et de loisirs de notre belle région. Les sites touristiques et culturels inventent, innovent pour **proposer toujours plus découverte au public...**

LE MUSÉE L'ABBAYE À MAULÉON, ouvert le 17 juillet, a déjà séduit près de **3000 visiteurs**. Le public souligne la **qualité de la mise en valeur des objets** grâce à la scénographie, apprécie la variété des collections, salue la diversité des supports avec notamment des écrans tactiles et **des manipulations accessibles à tous**.

LE CHÂTEAU DE L'ÉBAUPINAY à Argentonny prend une réelle dimension dans le paysage touristique. Ce témoin de l'architecture médiévale fut le premier du département à avoir été acheté par des milliers de personnes dans le monde qui concourent à **le reconstruire dans les règles de l'art**. Ce château défensif datant du XIV^{ème} siècle vous plonge dans l'histoire de la fin du Moyen-Âge à travers une aventure inédite. **Combats d'épées, ateliers de forgerons et de tailleurs de pierre**, le château de l'Ébaupinay vous transportera dans une époque des plus fantastiques en vous dévoilant les secrets d'antan.

LE CHÂTEAU DE SAINT-MESMIN a mis en place un groupe de travail sur la requalification du site et de ses activités en se tournant davantage sur l'enfant. Des animations ont rythmé cet été sur la thématique des "Princesses et chevaliers". Cette forteresse vous invite à découvrir **la vie quotidienne médiévale** qui se révèle **plus subtile et plus raffinée qu'on ne l'imagine** : un logis seigneurial comme salle d'apparat, une cuisine seigneuriale, des commodités et du confort témoignent des fastes banquets et réceptions donnés en l'honneur des Montfaucon, seigneurs du lieu au Moyen-Âge.

LE JARDIN DES ROCHES BLANCHES, domaine de 60 ha situé sur la commune de Le Pin, est un parc paysager du XIX^{ème} siècle **labellisé "jardin remarquable"** en 2021. S'y côtoient prairies, lisières, espaces boisés, patrimoine bâti, plans d'eau et jardin fleuri. L'ensemble est une composition d'un équilibre subtil où la main de l'homme disparaît pour mettre en valeur le paysage. Le domaine est **un modèle de gestion durable** avec une biodiversité riche et préservée et de nombreux arbres remarquables.

L'OFFICE DE TOURISME développe également une offre de visites guidées sur l'ensemble du territoire. Cet été, ce fut sur le château de Bressuire et la ville de Mauléon.



Château de l'Ébaupinay © Communauté de l'Ébaupinay



Château de Saint-Mesmin © Philippe Waj



Les Roches Blancches



Des bibliothèques plus accessibles



Des emprunts facilités

À partir du 1^{er} novembre, les 23 bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais vous proposent de profiter des collections de l'ensemble du réseau.

Grâce à un système de navette, les documents vont circuler d'un lieu à l'autre, vous permettant ainsi de les emprunter et de les rendre dans n'importe quelle bibliothèque du Bocage Bressuirais.

**À partir de novembre,
la bibliothèque, c'est où je veux, quand je veux!**

Vous cherchez un document particulier? Il sera disponible au plus près de vous, dans la bibliothèque de votre choix. Livres de cuisine, romans, albums pour enfants, CD, DVD, livres-lus... tout devient accessible, quel que soit votre lieu de fréquentation de bibliothèque.

Vous fréquentez déjà plusieurs bibliothèques? Celle proche de votre domicile, celle accessible depuis la salle de sport, ou encore la bibliothèque proche de votre travail? Vous pourrez maintenant emprunter et retourner vos documents où vous voulez.

Un service 24/24 à la médiathèque à Bressuire

Une boîte de retour de documents sera accessible 24 h/24 à la médiathèque de Bressuire, quel que soit votre lieu d'emprunt.

Toutes les infos sur www.bibliotheques.agglo2b.fr

Une offre enrichie pour les séniors

Parce que les séniors doivent pouvoir continuer à lire, au-delà de tous les aléas pouvant survenir avec l'âge, les bibliothèques de l'Agglomération ont pour ambition de développer une offre de service adaptée.

La collection de **livres en gros caractères** et de **livres-lus** est ainsi étoffée. Du **matériel d'aide à la lecture** (loupes, pupitres, lecteurs Daisy...) sera prochainement disponible en prêt. Ainsi d'ici la fin d'année 2021, les bibliothèques vont recevoir les premiers matériels et préparer leur mise à disposition sous la forme d'un kit itinérant.

En 2022, le programme d'action culturelle fera la part belle à l'**intergénérationnel** : (re)créer du lien social entre les générations suppose que nous changions les uns et les autres notre regard sur le grand-âge... et il n'est jamais trop tôt pour commencer. Si l'on peut expliquer Alzheimer à des enfants, on peut aussi expliquer le numérique à des centenaires!

Parmi les partenaires de premier ordre pour ce projet :

- le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Bocage qui nous accompagne dans la mise en œuvre des différentes actions et dans la diffusion de cette nouvelle offre de services,
- la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres qui bâtit des formations sur mesure pour répondre à nos missions de proximité,
- le Centre national du livre, comme principal financeur.



La bibliothèque, c'est aussi une offre en ligne

Presse, formations et livres numériques sont à votre disposition grâce à des plateformes gratuites proposées par la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres :

- "Cafeyn", plus de 1400 titres de presse en accès libre,
- "Skyleos", des dizaines d'heures de découvertes, de pratique et d'apprentissage dans des domaines variés (yoga, couture, anglais, solfège, bureautique...),
- le prêt numérique : des centaines de livres à découvrir et à emprunter en version dématérialisée.

Renseignez-vous auprès de votre bibliothécaire !



Des animations gratuites pour tous

Comme chaque saison culturelle, les bibliothèques proposent des animations régulières pour tous les publics : "Tout-petits et compagnie", "On vous raconte...", "Café lecture"... En cette fin d'année 2021, le sujet **des questions d'identité** sera abordé, une thématique écourtée la saison dernière pour des raisons sanitaires.

Les tout-petits seront conviés pour un spectacle mêlant chant, danse et musique, "**Je suis plusieurs**" de la *Compagnie Charabia*, dans lequel Mathilde Lechat parle de ce qui nous unit et de ce qui nous distingue des autres, (à partir de 6 mois).

Lors du festival Festisol (festival des solidarités), la question de l'intersexualité sera abordée avec le film "**Ni d'Eve, ni d'Adam**" de *Floriane Delavigne* en partenariat avec le cinéma le Fauteuil Rouge.

Puis, place au spectacle musical "**Ritue!s**" dans lequel le texte questionne le statut de la femme et la pratique de l'excision. Ce travail d'Emmanuel Lambert de la *Compagnie Bulles de Zinc* sera accueilli à la Cité de la Jeunesse et des Métiers (CJM) avec la complicité de cette toute nouvelle structure.

La réflexion sur cette thématique se prolongera avec les "**Contes du bout des lèvres**" (conte coquin), de la pétillante *Ria Carbonez*. Un spectacle dans lequel il sera question d'intimité, de sexualité : une prestation érotico-afro-disiaque empreinte de sensibilité. Un très agréable moment à partager dans le cadre du festival Terre de lecture(s) dans un beau lieu : la toute nouvelle médiathèque de Mauléon.

Cet automne, vous en saurez plus à propos de psychogénéalogie, l'héritage inconscient de notre histoire familiale, avec le spectacle "**Guérir de sa famille**" de *Michèle Bromet-Camou*, psychologue clinicienne.

Le premier semestre 2022 sera consacré aux **problématiques liées à l'isolement** occasionné par l'avancée dans l'âge. Des temps forts certes, mais surtout des actions de fonds, moins visibles et pourtant essentielles. Les bibliothécaires travailleront avec les structures d'accueil et iront **à la rencontre des résidents** afin d'échanger avec eux et de proposer **l'accès au service en proximité**.





Après une reprise réjouissante de la programmation de spectacles en mai et juin derniers, Scènes de Territoire vous propose pour cette nouvelle saison de retrouver **une vingtaine de spectacles reportés** en raison de la pandémie aux côtés d'**une vingtaine de nouveaux**. L'activité de Scènes de Territoire continue à se déployer sur toute l'Agglomération à la rencontre de nombreux publics. Une itinérance hors-les-murs des salles de spectacles, notamment lors **des Belles escapades**, cherche aussi à valoriser des ressources et éléments remarquables de notre territoire voire à le découvrir sous un angle inédit.

Les élus sont particulièrement attachés à **une relation forte et bien vivante avec les habitants du Bocage**, avec nos partenaires associatifs et institutionnels. Ils sont également heureux de la reconnaissance par la Ministre de la Culture du projet de Scènes de Territoire en juillet dernier qui va permettre d'ancrer sa programmation "hors les murs" et sa relation en direction des publics les plus éloignés de l'offre culturelle pour des raisons diverses.

Scène conventionnée d'intérêt national : une belle reconnaissance

Le projet artistique et culturel de Scènes de Territoire **reconnu d'intérêt national** par le ministère de la Culture

L'appellation "Scène conventionnée d'intérêt national" positionne Scènes de Territoire dans un réseau national, aux côtés de 125 établissements, qui contribue activement à une réception partagée et plurielle de la création. Dédié au spectacle vivant, Scènes de Territoire promeut chaque saison plus d'une quarantaine de **spectacles à destination de tous qui se déploient en itinérance** dans le Bocage. Un programme dense d'actions artistiques et culturelles avec les publics et des habitants du territoire accompagne la saison de spectacles et favorise leurs appropriations des **processus de création**. Ainsi, au-delà d'un programme d'éducation artistique mené à l'échelle du territoire, Scènes de Territoire multiplie des **modes de rencontres conviviaux entre artistes et publics**, des créations avec des artistes complices notamment dans le cadre des Belles Escapades afin de valoriser différentes ressources du territoire. Soyez gourmands et curieux !



En accord avec les décisions gouvernementales, l'accès aux événements de Scènes de Territoire est conditionné par la présentation du pass sanitaire (étendue à partir de 12 ans au 30 septembre).

Une saison de spectacles éclectique et généreuse !

Théâtre, danse, cirque, chanson, jazz, rock, hip-hop, musique classique et du monde, avec plus de 40 spectacles c'est la promesse de toujours trouver un spectacle à son goût et de voir des artistes phares de la scène nationale voire internationale !

Des artistes phares de la scène nationale et internationale

L-Raphaëlle Lannadère qui fait de la chanson un art majeur ; la chorégraphe **Maguy Marin**, chorégraphe incontournable de la scène mondiale présente **May B**, spectacle considéré comme un chef-d'œuvre de l'histoire de la danse ; **Chassol**, pianiste, compositeur et vidéaste inclassable, nommé aux Victoires du jazz 2020, nous embarque pour un voyage visuel et musical en Inde ; le **Cirque Aïtal**, fort de son immense succès, débarque *Pour le meilleur et pour le pire* ; le guitariste cofondateur de **Noir Désir** **Serge Teyssot-Gay** nous envoûte avec son duo *Interzone* ; l'auteur et metteur en scène **Pascal Rambert**, passé par la Cour d'honneur du Palais des papes au festival d'Avignon, présente la *Reconstitution* bouleversante de l'histoire d'un couple qui joue sur scène sa propre vie ; la danseuse et chorégraphe québécoise **Louise Lecavalier**, mondialement connue pour sa danse extrême et son duo avec David Bowie, nous électrise avec *So blue* ; **Emma la clown** nous illumine ; le tromboniste **Fidel Fourneyron**, lauréat des Victoires du Jazz en 2019, réunit un orchestre de 7 musiciens fusionnant jazz et musiques africaines ; l'actrice de cinéma césarisée, **Clothilde Hesme**, rend hommage à Rocky Balboa avec *Stallone* ; **Adrien M. et Claire B.** spécialistes d'arts numériques, nous enchantent avec le féérique *Acqua Alta*...

Des pépites !

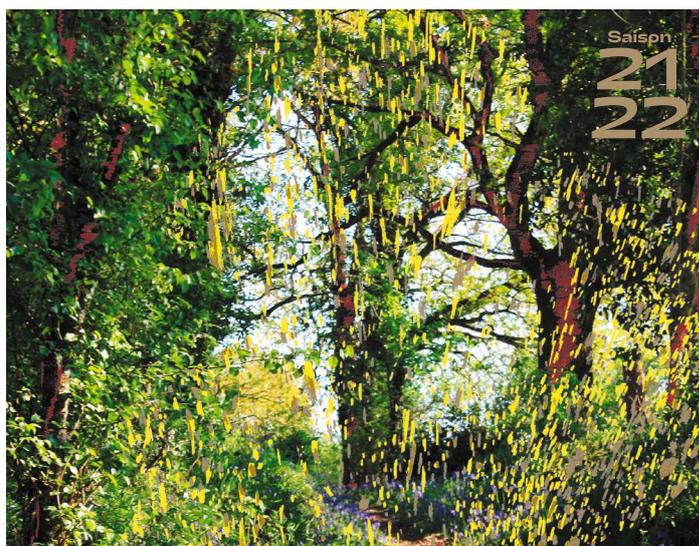
Le chorégraphe **Georges Appaix** avec *Vers un protocole de conversation ?* signe un bijou qui fait rimer danse, mots et swing ; les reines de la piste afro house avec **Queen blood** offrent un ballet hip-hop à l'énergie époustouflante ; **Bar'Ôc**, *le voyage d'amour* réunit 10 musiciens et chanteurs dans un bouquet polyphonique et harmonique fusionnant musiques baroques et chants de tradition orale ; un **Hamlet** dynamité par la **Cie Kobal't**. *Les Belles escapades dans le Bocage Bressuirais* sont autant de voyages inédits dans notre patrimoine commun, avec des créations sur mesure comme *le Grand Tour du Bocage Bressuirais en bus* de **Jérôme Rouger** et **Fred Billy** ; *Fata Morgana* au Domaine des Roches Blanches par **Béatrice Massin**, référence de la danse baroque d'aujourd'hui ; et *l'installation de feu* de la **Cie Carabosse** au Château de la Durbelière qui fera événement !

Conseils, renseignements : 05 49 80 61 55

L'équipe de Scènes de Territoire vous accueille au Théâtre de Bressuire, du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h, le samedi (jour et veille de spectacle) de 14 h à 18 h, 45 min avant le début des représentations de spectacles.

Programme complet et réservation
sur le site de Scènes de Territoire.

Abonnement en ligne possible !
www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr





CJM

**Cité de la Jeunesse
et des Métiers**

n.f. *[seziem]*

Lieu de vie,
de travail,
de loisirs et
d'information à
fréquenter sans
modération.

OUVERTURE LE 1^{ER} SEPTEMBRE
place de la gare à Bressuire

agglo
BOCAGE BRESSUIRAIS